

Comptes nationaux trimestriels Premières estimations à 30 jours

À compter de janvier 2016, l'Insee avance de 15 jours la publication de la première estimation des comptes trimestriels, et donc notamment de la croissance trimestrielle en volume du produit intérieur brut (PIB) : la première estimation est dorénavant rendue publique 30 jours après la fin du trimestre considéré au lieu de 45 jours jusqu'alors. Cette modification du calendrier résulte d'un arbitrage entre la qualité des estimations et le délai d'information des utilisateurs. En effet, les comptes nationaux trimestriels sont construits à partir d'indicateurs statistiques qui ne sont pas tous disponibles immédiatement après la fin du trimestre. L'essentiel des sources infra-annuelles mobilisées est publié dans un délai de 90 jours après la fin du trimestre. L'estimation à 30 jours repose donc sur un ensemble plus restreint d'informations et est potentiellement davantage sujette à révision que l'estimation à 45 jours. Néanmoins, la qualité du calcul à 30 jours, évaluée en interne, est globalement bonne, l'écart sur la croissance entre les tests effectués à 30 jours et les données publiées à 45 jours étant très limité.

Un nouveau calendrier de diffusion des comptes trimestriels

Jusqu'à la fin de l'année 2015, les comptes nationaux trimestriels français faisaient l'objet de deux publications :

- Les *premiers résultats*, au plus tard 45 jours après la fin du trimestre, présentaient une première estimation de la croissance de l'activité, dans les approches demande (consommation, investissement, solde des échanges extérieurs, etc.) et production (production, consommation et valeur ajoutée par branche). Ce calcul repose sur l'exploitation d'indicateurs statistiques, comme l'indice de la production industrielle (IPI) de l'Insee, ou les échanges extérieurs de biens évalués par les Douanes, par exemple. Tous les indicateurs n'étant pas connus à 45 jours, il était nécessaire d'extrapoler ceux indisponibles à cette échéance, comme la production trimestrielle de transport routier de marchandises, que le SOeS publie à 75 jours.
- Les *résultats détaillés*, publiés au plus tard 85 jours après la fin du trimestre, actualisent les *premiers résultats* sur la croissance et sa composition, en intégrant les nouveaux indicateurs remplaçant des extrapolations. En outre, sont publiés dans les *résultats détaillés* les comptes trimestriels des agents, dont les indicateurs principaux sont le taux de marge des sociétés non financières, le pouvoir d'achat des ménages, et le compte trimestriel des administrations publiques.

À partir du janvier 2016, pour les résultats portant sur le 4^e trimestre de 2015, le calendrier de publication des comptes nationaux trimestriels français est modifié de la manière suivante :

- La *première estimation* de l'activité est publiée moins de 30 jours après la fin du trimestre (ou « à 30 jours »). En termes de diffusion, le contenu est identique à celui des *premiers résultats* et couvre l'intégralité du tableau entrée-sorties sur le dernier trimestre écoulé ; les comptes d'agents sont mis à jour sur le passé, mais les données du dernier trimestre écoulé ne sont pas encore disponibles.
- La *deuxième estimation* est publiée à 60 jours. Elle correspond à une actualisation de la première estimation, en intégrant les informations disponibles entre 30 et 60 jours.
- Les *résultats détaillés* ne sont pas modifiés : le tableau des entrées-sorties est révisé avec l'intégration des indicateurs statistiques arrivés entre 60 et 85 jours. En outre, cette publication comporte une estimation des comptes des agents pour le dernier trimestre écoulé.

Avec ce calendrier avancé, l'Insee se compare aux instituts statistiques américain et britannique notamment, qui publient une première estimation de croissance moins de 30 jours après la fin du trimestre considéré.

Le mode de calcul des premières estimations ne change pas, même si des extrapolations supplémentaires sont nécessaires

Les publications successives des comptes nationaux trimestriels français sont estimées selon la même méthodologie ; seuls les indicateurs statistiques infra-annuels disponibles diffèrent dans le temps.

Parmi les indicateurs disponibles à 45 jours, certains ne le seront pas à 30 jours :

- Le troisième mois d'indice de la production industrielle, publié environ 40 jours après la fin du trimestre. Néanmoins, une estimation avancée (non publique) de cet indice fondée sur des réponses partielles est utilisée ;
- Les échanges de biens et services pour le troisième mois du trimestre, construits à partir des statistiques de la DGDDI et de la direction de la Balance des paiements de la Banque de France, ne sont pas disponibles à 30 jours. Pour certains biens, des informations préliminaires des Douanes sont employées ;
- L'indicateur trimestriel d'investissement des ménages en logement, fourni par le SOeS, n'est pas disponible pour l'estimation à 30 jours, il est donc extrapolé à l'aide des mises en chantier mensuelles. Concernant l'investissement en génie civil, une version provisoire de l'indicateur de valeur (fournie par la Fédération nationale des travaux publics) pour le deuxième mois du trimestre passé est connue pour cette estimation mais à 30 jours ; le troisième mois est donc extrapolé. En outre, l'indice de prix n'est disponible que pour le 1er mois du trimestre.
- Les indices de chiffres d'affaires (issus des déclarations de TVA des entreprises) sont utilisés pour établir certaines séries de consommation des ménages en services (hébergement-restauration, par exemple) et d'investissement (en biens d'équipement, et en recherche et développement, notamment) ; en règle générale, seul le troisième mois du trimestre est extrapolé lors des *premières estimations* – comme lors des *premiers résultats* à 45 jours jusqu'en 2015.

En elles-mêmes, ces extrapolations supplémentaires pourraient entraîner des révisions plus importantes que ce n'était le cas jusqu'alors entre les publications successives des comptes trimestriels.

La qualité de l'estimation à 30 jours est globalement bonne

Comme toutes les estimations des comptes trimestriels français, les *premières estimations* à 30 jours feront l'objet de révisions. Pour évaluer la perte de qualité due à l'avancement du calendrier de 45 à 30 jours, une quinzaine de simulations ont été réalisées en conditions réelles, entre 2009 et 2015. Ces tests ont confirmé que l'estimation à 30 jours était globalement de bonne qualité :

- Les différences entre les estimations trimestrielles de la croissance à 30 et à 45 jours ne sont guère significatives, l'écart ne dépassant généralement pas 0,1 point de croissance. En période de retournement conjoncturel marqué, les modèles statistiques utilisés pour pallier l'indisponible de certains indicateurs peuvent toutefois générer des révisions un peu plus importantes.
- La consommation est globalement bien estimée ; cela ne signifie pas nécessairement que les évolutions de tous les produits sont correctes, mais que les révisions à la hausse et à la baisse se compensent, approximativement, sur la consommation totale.
- L'investissement est plutôt bien estimé, quoiqu'un peu moins que la consommation. En particulier, l'investissement en construction peut être révisé :
 - pour la construction de bâtiments, l'évolution du trimestre entier peut être revue, avec l'intégration de l'indicateur trimestriel de construction de logements neufs ;
 - sur le génie civil, les estimations des deuxième et troisième mois du trimestre peuvent être révisées.
- Les évolutions du commerce extérieur sont potentiellement davantage revues. Seul le troisième mois est inconnu lors de la *première estimation*, mais la volatilité des séries de commerce extérieur est telle que la prévision du troisième mois est particulièrement délicate. Les tests réalisés ont confirmé cette intuition ; par exemple, les importations très élevées de produits pharmaceutiques de décembre 2014 n'étaient pas anticipées lors du test effectué fin janvier 2015.
- Les révisions des échanges extérieurs se transmettent, toutes choses égales par ailleurs, aux variations de stocks (qui soldent les équilibres ressources-emplois de biens) : si le solde extérieur est rehaussé, les variations de stocks seront abaissées, et vice versa.

Il est important de noter que les utilisateurs des comptes trimestriels ne sont pas habitués aux révisions qui se produiront entre les premières et deuxièmes estimations, car jusqu'alors, la très grande majorité des indicateurs relatifs au compte de biens et services était déjà disponible lors des *premiers résultats*, de sorte que les *résultats détaillés* les révisaient rarement de manière sensible. Les utilisateurs peuvent s'attendre aux ordres de grandeur de révisions suivants :

- Certaines premières estimations du taux de croissance en volume du PIB seront révisées de l'ordre de 0,1 point entre la première et la deuxième estimation ; des révisions de plus forte ampleur devraient être plus rares mais ne sont pas à exclure.

- La contribution de la demande intérieure hors stocks à la croissance ne devrait pas être fortement révisée, car la consommation, qui y contribue le plus, est plutôt bien connue. En revanche, la contribution du commerce extérieur à la croissance pourrait être plus sensiblement révisée lors des deuxièmes estimations, et donc, avec elle, celle des variations de stocks.

Les produits mis à disposition des utilisateurs changent très peu

Dès la *première estimation* à 30 jours, les utilisateurs disposent de l'intégralité du tableau des entrées-sorties, c'est-à-dire de la décomposition de la croissance dans les approches demande et production, au même niveau de détail que précédemment à 45 jours. Les séries au niveau A17 de la nomenclature agrégée (NA 2008) sont en effet publiées : consommation des ménages, activité des branches, etc. Les comptes d'agents sont mis à jour des informations statistiques devenues disponibles et de l'actualisation du tableau des entrées-sorties ; néanmoins, comme c'était le cas jusqu'en 2015, aucune estimation sur le dernier trimestre écoulé n'est disponible avant la publication des *résultats détaillés*, à 85 jours.

La *deuxième estimation* actualise la *première estimation*, au plus tard 60 jours après la fin du trimestre. Le contenu des séries diffusées est quasiment identique : cependant, les échanges extérieurs par zone géographique et les comptes d'emplois sont ajoutés.

Les produits diffusés lors des *résultats détaillés* sont identiques à ceux qui étaient diffusés jusqu'en 2015.

Eurostat publie à 30 jours une estimation Flash de la croissance de la zone euro

Le 29 avril 2016, Eurostat publiera la première estimation de la croissance de la zone euro et de l'Union européenne. Eurostat avance en effet cette publication de 15 jours : la première estimation de croissance était jusqu'à présent publiée 45 jours après la fin du trimestre. La publication européenne interviendra donc à peu près au même moment que celle des États-Unis.

Eurostat a préparé un [court film](#) et un [document d'introduction](#) à cette nouvelle publication.